



COMMUNIQUE DE PRESSE

Jeudi 30 juin 2022 – 7h00 CET
Information réglementée

Acquisition d'actions propres





ACQUISITION D' ACTIONS PROPRES

COMPAGNIE D'ENTREPRISES CFE SA (« CFE ») annonce que le conseil d'administration a décidé de lancer un programme de rachat d'actions portant sur un maximum de 1.250.000 actions de CFE et ce dans les limites de l'autorisation (renouvelée) de rachat d'actions propres, tel qu'accordé par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 2 mai 2019. Ce programme de rachat d'actions propres s'inscrit dans le cadre des plans d'intéressement à long terme au profit des membres du Comité exécutif de CFE.

Le Comité de nomination et de rémunération et le Conseil d'administration sont en effet convaincus que l'engagement et l'implication du management augmentent si les intérêts du comité exécutif et de ceux de la Société et de ses actionnaires sont alignés. Le fait de lier une partie appropriée de la rémunération à la performance est par ailleurs explicitement recommandé dans le Code de gouvernance d'entreprise.

Le programme de rachat sera conduit par un intermédiaire indépendant, conformément à la réglementation applicable en matière de rachat d'actions. CFE lancera le programme de rachat par une première période débutant le 30 juin 2022 et se terminant au plus tard le 29 juillet 2022. CFE informera le marché de l'avancement du programme de rachat conformément à la réglementation applicable.

A propos de CFE

CFE est un groupe intégré multidisciplinaire qui se positionne sur des marchés de croissance attrayants en Belgique, au Luxembourg et en Pologne. Grâce à des entreprises leaders et des projets innovants, le groupe se concentre sur quatre segments : promotion immobilière, construction & rénovation, multitechnique et investissements. De l'acquisition à la maintenance: avec des expertises complémentaires, CFE propose des solutions complètes à ses clients. Le groupe développe le monde de demain par son rôle de pionnier en matière de développement durable, sa capacité d'innovation et sa volonté d'avoir un impact sur la société. CFE concrétise cette ambition grâce à des collaborateurs passionnés et des partenariats forts.

Cotée sur Euronext Brussels, CFE est détenue à 62,10% par Ackermans & van Haaren.

* *
*

Note à la rédaction

Pour de plus amples informations, veuillez prendre contact chez CFE avec :

*Fabien De Jonge, Chief Financial Officer - tel. +32 2 661 13 12 - mail : fabien_de_jonge@cfe.be
Ann Vansumere, Communication Manager - tel. +32 2 661 13.97 - mail : ann_vansumere@cfe.be*